

suyvantes qui ont perdu la vie alors qu'elles procédaient à un sauvatage:

THOMAS-W. SMART, un adolescent de 13 ans de Kemptville (Ontario) qui s'est noyé dans les eaux de la rivière Rideau le 9 juillet 1971 alors qu'il se portait au secours d'un autre enfant, Sheila Mackey.

Quatre enfants jouaient ensemble dans l'eau peu profonde au moment où la petite fille essayant de rattraper un aquaplane qui s'en allait à la dérive, éprouva des difficultés et fut prise de panique. Thomas Smart âgé de treize ans nagea à son secours et réussit à la pousser en direction du rivage où les autres lui vinrent en aide. Dans l'affolement, personne ne remarqua au cours des minutes qui suivirent que le jeune Thomas avait disparu. Un garçon plus âgé retrouva son corps et le ramena sur la rive, mais les efforts en vue de ranimer l'enfant furent inutiles.

ULA BOUDREAU de Bathurst (N.-B.) qui a perdu la vie après avoir sauvé ses six enfants au cours d'un incendie qui détruisit la maison familiale le 28 janvier 1972.

Après avoir senti une odeur de brûlé, la mère s'était dirigée en toute hâte vers les chambres à coucher à l'étage afin de réveiller ses enfants. Elle en descendit trois en bas par l'escalier et retourna chercher les autres. Comme les flammes envahissaient l'escalier, Mme Boudreau aida un de ses enfants à fuir par la fenêtre du deuxième étage et un autre en passant sur le toit de la véranda. Épuisée et affolée, la mère réussit toutefois à laisser tomber le dernier de ses enfants, par la fenêtre, entre les mains de ceux qui se trouvaient en bas. Mais à la suite de l'explosion qui suivit, la maison devint un brasier et Mme Boudreau ne put échapper aux flammes.

GARFIELD-G. BABCOCK, de Western (Ontario), a perdu la vie en tentant de se porter au secours des deux frères Thorneloe qui se sont noyés le 15 avril 1972 après que leur canot eut chaviré dans la rivière Humber, à Toronto. L'agent de police Joseph O'Hagan, de Toronto, a également fait un effort vaoureux pour sauver une des deux victimes. Il a reçu la Médaille de la Bravoure.

Lorsque les deux canoéistes furent précipités en bas d'un barrage sur la rivière, leur canot chavira. Garfield Babcock, témoin de l'accident, courut

jusqu'au bord de la rivière et se dirigea péniblement vers les enfants. Il continua sa marche dans l'eau malgré les remous jusqu'au moment où la force du courant l'emporta, l'entraînant vers la mort.

Lorsque l'agent de police O'Hagan arriva sur les lieux, les canoéistes avaient déjà été emportés assez loin par le courant. Il réussit à agripper une des victimes, mais les eaux rapides l'obligèrent à lâcher prise. L'agent O'Hagan abandonna sa tentative de sauvetage et une des personnes présentes l'aida à se hisser hors de l'eau traîtresse.

*

Les personnes dont les noms suivent recevront la Médaille de la Bravoure:

Le caporal-chef Joseph Daniel Robert April, CD, de la base des Forces armées canadiennes; M. Terrance William Fagan d'Ottawa; M. Eric Thomas Weir d'Hamilton, Ont.; M. Clifton Walter Taylor et M. Lawrence Albert Taylor, de l'Île-de-Grand-Manan, N.-B.; M. Edward Sokolowski de Campbellville Ont.; M. Claude Savard de Timmins, Ont.; M. William Campbell d'Abitibi Canyon, Ont.; M. Joseph O'Hagan, agent de police, Toronto, Ont.; le caporal Ihor Yaroslav Dedish de Vanderhoof, C.-B.; M. Charles Edward Petersen de Coronation, Alberta; M. Stuart Gregory Cousineau de Montréal, Qué.; M. James Flaherty de Kitchener, Ont.; M. John Maloney Jr., de Toronto, Ont.; Mlle Margaret Cornish et Mlle Ann Dale-Harris, membres du personnel de l'ambassade du Canada à Pékin.

Aide au Bangla-Desh

Le Canada a accordé un prêt de huit millions de dollars au Bangla-Desh pour la construction de sa première station terrestre de communication par satellite, près de Chittagong. La station qui deviendra le terminus pour toutes les communications internationales du pays sera construite par la société RCA Canada Limitée, de Montréal. Le projet, qui a reçu l'appui de la Banque mondiale et des conseillers en télécommunications qui travaillent actuellement aux Opérations de secours des Nations Unies à Dacca, comprend la vérification de l'équipement et la remise de la station complétée aux autorités du Bangla-Desh.

Le rôle du Canada dans le maintien de la paix au Moyen-Orient

Le Canada vient d'adopter une nouvelle formule d'appui d'une Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix au Moyen-Orient qui comporterait l'envoi d'environ 750 Canadiens dans cette région. La nouvelle formule, en vertu de laquelle le rôle d'appui serait partagé entre le Canada et la Pologne a été approuvée, le 2 novembre, par le Conseil de sécurité de l'ONU. Une équipe comprenant 11 membres des Forces armées canadiennes a été chargée d'évaluer la situation: elle est arrivée au Caire, le 5 novembre, et procède à une étude des besoins logistiques au sujet desquels elle soumettra un rapport à la Force d'urgence des Nations Unies (FUNU) qui, à son tour, le transmettra au Secrétaire général des Nations Unies. L'équipe tente, en particulier, de déterminer les priorités, de définir les besoins en hommes et en matériels et d'établir une répartition des tâches dévolues aux éléments responsables de l'appui logistique de la Force d'urgence.

Au moment de mettre sous presse (le 7 novembre), les autorités de l'ONU cherchaient toujours à définir l'importance et le rôle du contingent canadien dans la FUNU, et la nature exacte de la contribution du Canada ne sera probablement pas établie avant que l'équipe n'ait présenté son rapport. Le Canada veut s'assurer que toute tâche qu'il entreprendra pourra être accomplie efficacement avec les effectifs dont on a convenu avec le Secrétaire général et le Conseil de sécurité. Les membres du Conseil de sécurité sont tombés d'accord pour que le Canada et la Pologne soient consultés en vue d'expédier des contingents qui auront une mission précise en matière d'appui logistique.

Les pensions seront indexées sur l'indice du coût de la vie

Les ministres fédéral et provinciaux de la Santé et du Bien-être social ont convenu de hausser les pensions versées aux termes du Régime de pensions du Canada et du Régime des rentes du Québec. Les ministres, qui se sont réunis à Ottawa, les 11 et 12 octobre,